

SCIENCES ET ENVIRONNEMENTS

ED 304

ÉTABLISSEMENT SUPPORT : Université Bordeaux 1

ÉTABLISSEMENT(S) COACCREDITÉ(S) : Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Établissement(s) associé(s) : ENITAB - École Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles de Bordeaux

AXES DE RECHERCHE

- Anthropologie biologique
- Biogéochimie et écosystèmes
- Écologie évolutive, fonctionnelle et des communautés
- Épistémologie et histoire des sciences
- Géochimie et écotoxicologie
- Géoressources, patrimoines et environnements
- Physique de l'environnement
- Préhistoire
- Sédimentologie marine et paléoclimats

UNITÉS DE RECHERCHE ASSOCIÉES

<http://www.campusfrance.org/ecoledoc>

> recherche par régions > liste des établissements

> liste des ED > liste des UR associés

CONDITIONS D'INSCRIPTION

• Diplôme ou niveau requis

- être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant le grade de master, à l'issue d'un parcours de formation établissant son aptitude à la recherche, sur proposition d'un directeur de thèse appartenant à une Unité de Recherche rattachée à l'école doctorale, avec accord du directeur de cette Unité de Recherche.
- Si cette condition de diplôme n'est pas remplie, le chef d'établissement peut, par dérogation et sur proposition du conseil de l'école doctorale, inscrire en doctorat des étudiants ayant effectué à l'étranger des études d'un niveau équivalent ou bénéficiant de la validation des acquis.

• Niveau de langue requis

aucun

• Procédure d'admission (financement, sélection...)

La qualité de la candidature est évaluée sur :

- le niveau du dossier scolaire universitaire, avec, en particulier, un niveau relevant au moins de la mention AB au Master
- l'aptitude à la recherche attestée, entre autres, par un parcours de master comportant une première initiation à la recherche et un stage présentant une composante recherche forte.

A ce niveau, un stage de bon niveau effectué au sein d'une équipe reconnue doit être considérée comme un plus.

L'attribution d'une allocation ministérielle nécessite la réussite au concours de l'école doctorale organisé chaque année en juin.

Le directeur de l'école doctorale s'assurera, au moment de la première inscription et auprès du directeur de thèse et de son Unité, que le financement du thésard (mais également de sa recherche) soit assuré durant les trois années de thèse, pour garantir le bon déroulement des travaux de recherche du candidat et de préparation de la thèse.

• Contact du service compétent pour la demande d'admission

Le dossier de demande d'admission en Doctorat, est à retirer auprès du service des Etudes Doctorales, Bât. A 33, porte n° 5, 351 cours de la Libération - 33405 - TALENCE CEDEX

(Mme AUDET ou Mme BIDOUZE, Tél. + 33 5 40 00 31 42)

SITE INTERNET

<http://www.u-bordeaux1.fr/edsvgse>

Nombre de doctorants 2007	136
Nombre de doctorants étrangers 2007	30
Membre d'un réseau d'établissements français	• PRES – Pôle Recherche Enseignement Supérieur Université de Bordeaux - www.u-bordeaux4.fr/accueil/recherche/PRES/
Cotutelles de thèse	21 = Canada 3 ; Chili 2 ; Danemark 1 ; Egypte 1 ; Italie 2 ; Maroc 4 ; Ouzbékistan 1 ; République Tchèque 1 ; Tasmanie 1 ; Tunisie 4 ; Turquie 1
Financement du doctorat	ALLOCATIONS DE RECHERCHE (D'UNE DURÉE DE 3 ANS) • 27 soit 20 % des doctorants dont 1 % de doctorants étrangers Sources de financement • Région (15) • Entreprises (9) • Organismes de recherche (23) • Financements pour étrangers (21) • Contrat de recherche (6)
Structure d'accueil	Services proposés Direction des Affaires Internationales (D.A.I.) http://www.u-bordeaux1.fr/dai/